



MUNICIPALITÉ DU CANTON DE HARRINGTON

AVIS PUBLIC

MODIFICATION AU CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX

**AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ, AVIS EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ
PAR LE SOUSSIGNÉ QUE**

Conformément aux dispositions de l'article 18 de la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale* (L.R.Q., c E-15.1.0.1), le projet de règlement no 263-2016 ayant pour objet de modifier le règlement no 208-2012 relatif au *Code d'éthique et de déontologie des employés de la municipalité du Canton de Harrington* a été présenté lors de la séance ordinaire tenue le 8 août 2016.

Ce projet de règlement vise à modifier l'article 5 « **RÈGLES DE CONDUITE** » du code Code d'éthique et de déontologie des employés de la municipalité du Canton de Harrington afin d'ajouter le paragraphe suivant à l'article 5.4 intitulé : Les obligations particulières :

RÈGLE 8 – Interdiction lors d'une activité de financement politique

« Il est interdit à tout employé de la municipalité de faire l'annonce, lors d'une activité de financement politique, de la réalisation d'un projet, de la conclusion d'un contrat ou de l'octroi d'une subvention par la municipalité, sauf si une décision finale relativement à ce projet, contrat ou subvention a déjà été prise par l'autorité compétente de la municipalité. »

Ce règlement sera adopté lors de la séance ordinaire qui se tiendra le 12 septembre 2016, au 2811 Route 327, Harrington, à 19h00.

Toute personne intéressée peut consulter le projet de règlement 263-2016 au bureau municipal durant les heures régulières d'affaires.

Donné à Harrington ce 17^e jour du mois d'août de l'an deux mille seize.

Marc Beaulieu
Directeur général et secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, Marc Beaulieu, directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité du Canton de Harrington, certifie avoir publié l'avis public ci-dessus en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le Conseil le 17 août 2016, entre 9h et 18h.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 17^e jour du mois d'août 2016